

Montant TTC (TVA à 20 %), calculé sur le montant de la transaction réalisée.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

**Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi de dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.
 TRANSACTION IMMEUBLES, TERRAINS (à l'exception des LOCAUX et TERRAINS COMMERCIAUX, ARTISANAUX OU INDUSTRIELS.)**

(Charge propriétaires vendeurs, tranches non cumulables)

Forfait 3.500 € TTC	pour les ventes inférieures ou égale à	39 000 €		
9 % TTC	pour la part comprise entre	39 001 €	et	65 000 € inclus
8 % TTC	pour la part comprise entre	65 001 €	et	100 000 € inclus
7.5 % TTC	pour la part comprise entre	100 001 €	et	150 000 € inclus
6 % TTC	pour la part comprise entre	150 001 €	et	250 000 € inclus
5 % TTC	pour la part comprise entre	250 001 €	et	350 000 € inclus
4 % TTC	pour la part comprise entre	350 001 €	et	999 999 €
3 % TTC	pour les ventes supérieures à	1 000 000 €		

**TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES et TERRAINS A USAGE COMMERCIAL, INDUSTRIEL, ARTISANAL et PROFESSIONNEL
 (honoraires forfaitaires de 9 % charge vendeur)**

LOCATIONS

PRESTATION HABITATION	HONORAIRES BAILLEUR :	HONORAIRES LOCATAIRE :
Honoraires de négociation et d'entremise	-	-
Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail	5 % TTC du loyer annuel hors charges Dans la limite de 8 € / m ² habitable	5 % TTC du loyer annuel hors charges Dans la limite de 8 € / m ² habitable
Honoraires d'état des lieux d'entrée	3 % TTC du loyer annuel hors charges Dans le limite de 3 € / m ² habitable	3 % TTC du loyer annuel hors charges Dans le limite de 3 € / m ² habitable
TOTAL	8 % TTC du loyer annuel hors charges	8 % TTC du loyer annuel hors charges

PRESTATION PROFESSIONNEL	HONORAIRES BAILLEUR :	HONORAIRES LOCATAIRE :
Honoraires de négociation et d'entremise	-	-
Honoraires de visite du preneur, constitution du dossier et rédaction du bail	-	12 % TTC du loyer annuel hors charges
Honoraires d'état des lieux d'entrée	-	4 % TTC du loyer annuel hors charges
TOTAL	0 % TTC du loyer annuel hors charges	16 % TTC du loyer annuel hors charges

La délivrance d'une note est obligatoire - Aucun honoraires et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.